

Séance du 2 octobre 2017 à 20.00 h.
à l'Hôtel de Ville

Monsieur Armin Von Ow, Nouveau Président pour l'année 2017-2018 se réjouit de cette première élection avec tout de même une petite appréhension et souhaite que cette année se passe dans le respect et la courtoisie. Il nous rappelle que nous sommes désormais à l'heure de l'informatique et que nous devons penser à ouvrir régulièrement nos emails dans le souci de respecter les délais des préavis.

Il remercie Mme Angeles Voutaz et Patricia Chambettaz pour l'aide aux convocations de cette séance, et félicite Myriam notre secrétaire et son mari Gilles Deriaz pour la naissance du petit Alexis.

Il passe ensuite à l'ordre du jour qui est le suivant :

- 1. Appel d'entrée.**
- 2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2017**
- 3. Communications de la Municipalité.**
- 4. Liste des prochains préavis.**
- 5. Explication sur la péréquation intercommunale et la facture sociale.**
- 6. Rapport de la Commission de Gestion relatif à la tournée de montagne et vote.**
- 7. Rapport de la Commission des Finances chargée d'étudier le préavis no 08/2017 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2018 et vote.**
- 8. Divers et propositions individuelles.**
- 9. Appel de sortie et remise des décomptes pour les jetons de présence pour l'année 2016/2017.**

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'étant faite, il sera suivi tel que présenté.

1. Appel d'entrée.

Mme Patricia Chambettaz, secrétaire suppléante du conseil, procède à l'appel d'entrée : 38 conseillères et conseillers sont présents et 4 absents. Les absents sont : MM. Oliver Deriaz, Gratini Thomas, Mieville Steve et Mme Aline Pfaender.

Le Président M. Armin Von Ow nous donne lecture de la lettre de démission de M. Saudan Julien qui a déménagé et quitté la commune.

Il constate que le conseil est constitué de 42 conseillers et qu'il n'y a plus de suppléant.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2017.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec les remerciements à son auteure et sa lecture n'est pas demandée.

3. Communications de la Municipalité.

La parole est donnée à Monsieur Julien Cuérel, Syndic.

Il nous montre un dessin offert par la fille de M. Perusset ancien patron des Chaux et Ciments, et nous propose d'essayer de reconnaître l'immeuble représenté. Toute la Municipalité a trouvé, après qu'on leur aie dit !!! La réponse, pour ceux qui n'ont pas trouvé, sera à découvrir au musée du Vieux Baulmes.

Chemins d'alpage : Les travaux ont été effectués et sont en cours de finition.

Dégâts causés par la tempête du jeudi 14 septembre 2017, suite à un coup de joran : Les arbres cassés et déracinés ont été coupés et dégagés, ils seront remplacés. Les toitures des bâtiments communaux ont quasiment toutes eu des dégâts. Une des cheminées de l'Hôtel de Ville est tombée dans le jardin (heureusement sans blesser personne). Les autres seront toutes contrôlées pour éviter tous dangers. Comme le bâtiment de l'Hôtel de Ville est classé monument historique une demande auprès des monuments historiques sera faite pour savoir comment faire avec les cheminées restantes mais non utilisées. Le coût des dégâts se monte à environ 20'000 Frs qui sera pris en charge par l'ECA.

Assermentation de l'Association Intercommunale pour l'Eau : Aura lieu le mercredi 4 octobre 2017.

Fête du Jumelage Mont-St-Sulpice : Aura lieu à Baulmes du 7 au 9 septembre 2018.

El Ruclon : Une ressourcerie « El Ruclon » a été créée à la déchetterie et fonctionne déjà très bien, on peut y déposer des objets usagés mais en état et se servir. Un tout ménage a été distribué pour en aviser la population.

4. Liste des prochains préavis.

La parole est donnée à Monsieur Julien Cuérel, Syndic

Préavis pour transformations de l'Hôtel de Ville : sera finalisé et déposé pour le 31 décembre 2017.

Préavis pour l'amélioration des bâtiments communaux : Sera également déposé pour le 31 décembre 2017.

Préavis pour la construction d'un immeuble qui abritera le nouveau cabinet médical sur la parcelle de Madame Dutoit : Ce préavis sera finalisé le 7 novembre à 19h30 à l'Hôtel de ville et devra être étudié et rapporté le 8 décembre lors du prochain conseil communal, le délai étant court nous procédons ce soir à l'élection de la commission.

Après plusieurs discussions et interventions de Messieurs : Claude Deriaz, Gilles Deriaz, Grégory Perusset et Marc Von Ow, sur la manière dont seront élues les commissions, il est décidé avec les précisions de Monsieur le syndic Julien Cuérel sur chacun des préavis et les articles du règlement donnés par le Président Armin Von Ow, d'élire ce soir par le conseil la commission d'étude pour le préavis sur la construction d'un bâtiment qui abritera le nouveau cabinet médical, qui est en fait la plus « urgente ». Les deux autres pouvant attendre le début de l'année 2018.

Après 10 minutes de délibérations les propositions de conseillers éligibles sont posées et votées :

Sont élus : Mme Carmen Perusset Présidente

Mme Françoise Monnier

Mme Marie Poncet Schmid

M. Claude Deriaz

Mme Christine Hohl Moinat

Suppléants Mme Yveline Guignard

M. Jimmy Cuérel

Monsieur Armin Von Ow, Président, précise que lors de la prochaine séance nous devons présenter 7 conseillers et 2 suppléants pour l'étude du préavis sur les transformations de l'Hôtel de Ville, qui seront des changements importants.

5. Explications sur la péréquation intercommunale et la facture sociale.

La parole est donnée à Monsieur Julien Cuérel, Syndic, qui nous présente comment fonctionne la péréquation intercommunale, une explication très claire et complète qui va nous aider à comprendre comment les fonds de péréquations versés par les communes du district du Nord Vaudois permettent un bon équilibre entre les communes « riches et moins riches ».

6. Rapport de la Commission de Gestion relatif à la tournée de montagnes et vote.

La parole est donnée à Monsieur Christian Cachemaille rapporteur.

La tournée de gestion des montagnes a été effectuée le 9 septembre 2017, en présence de la municipalité incorporée et de Monsieur Joël Delacréta, avec les cafés-croissants à la Tourbière, les verrées offertes par les amodiateurs et le traditionnel apéro à côté du Sapin Président. Monsieur Christian Cachemaille remercie tous les accompagnants et pour le bon accueil qu'ils ont eu.

Observations 1 et 2 : 1-Le revêtement de la **route de la montagne** ayant été refait, la pose d'un panneau est souhaitée pour la hauteur quant au passage des camions.

2- Quelques pierres jonchent la route peu après le pont.

Réponse de Monsieur le Syndic Julien Cuérel : Deux panneaux seront posés, un pour la hauteur du pont et l'autre pour attention aux chutes de pierres, les trous sur la route seront réparés après que les débardages de bois seront terminés.

Observations 3 et 4 : Refuge de la Tourbière : 3- un fourneau, une table et un grill qui ne nous semblent pas être bien appropriés ont été ajoutés.

4- Des tuiles et le tour de la cheminée sont à changer. Remarque : des nettoyages de détritrus ont souvent dû être effectués par le garde forestier.

Réponse de Julien Cuérel, Syndic : Les tuiles et le tour de la cheminée ont déjà été changés « avant la neige ». Quant au divers matériel rajouté, la table et le fourneau ont été installés pour le confort des utilisateurs, quant au grill installé par un utilisateur, il sera ôté quand il représentera un danger ! Le matériel mis à disposition n'est pas à la charge de la commune pour les refuges non loués.

Le chemin de la Combettaz a bien été refait y compris la pose d'un passage canadien, il reste quelques traverses alpines à poser.

Chalet de la Combette: de nouvelles fenêtres ont été posées et donnent entière satisfaction.

Observation no 5 : Des traces d'humidité ont été constatées à l'arrière du chalet de la Jougne.

Réponse de M. Julien Cuérel : Cela vient certainement de la toiture ou du canal de cheminée, la réparation sera effectuée d'ici la fin de cette année.

Observation no 6 : Chalet de Grange-Neuve (où un repas nous a été servi en toute convivialité). Un manque d'eau se fait sentir, peut-être faudrait-il ajouter une deuxième pompe ?

Réponse de Monsieur Julien Cuérel : A notre avis, l'ajout d'une seconde pompe ne réglerait pas le problème, car la source n'a pas assez de débit et de plus l'année a été particulièrement sèche, nous préférons attendre une à deux saisons supplémentaires.

Observation no 7 : Chalet de la Jougennaz, l'amodiateur nous parle des problèmes de manque d'eau.

Réponse Monsieur Julien Cuérel : Nous avons connaissance des problèmes rencontrés. Une réflexion est en cours pour trouver une solution, des travaux seront exécutés en 2018.

Chalet des Naz : L'amodiateur nous fait remarquer le manque d'eau, dû à la sécheresse de cette année. Il dit également que les plantes nuisibles restent un problème et que quelques clôtures sont à réparer.

Observation no 8 : Les sentiers pédestres manquent d'entretien, cela est sûrement dû aux problèmes de santé de Monsieur Caillet.

Réponse Monsieur Julien Cuérel : Dans notre canton Vaud Rando a été mandaté pour contrôler les sentiers pédestres pour plus de 3'400 km d'itinéraire. Si une détérioration ou une lacune est constatée, il faut les contacter.

Monsieur Romain Schmid demande qui doit contacter Rando Vaud ?

Réponse de Monsieur Julien Cuérel : En principe les utilisateurs (ici à Baulmes, la commune paye Monsieur Caillet pour ce faire).

Monsieur Christian Cachemaille termine son rapport en remerciant des réponses qui ont été données et précise que le travail de la COGEST a été rendu plus difficile à cause du nombre de personnes invitées, ce qui engendrait beaucoup de discussions.

Le rapport a été voté et accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

7. Rapport de la Commission des finances chargée d'étudier le préavis 08/2017 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2018 et vote.

Monsieur Denis Dardenne est appelé pour la lecture de son rapport, il fait remarquer que le délai qui leur a été donné était vraiment très court, mais qu'ils ont tout de même réussi à le rendre.

Il en ressort après étude dudit préavis, que le taux de l'impôt communal pour l'année 2018 reste à 78% de l'impôt cantonal de base et que les autres impôts et taxes ne sont pas modifiés.

Monsieur Armin Von Ow ouvre la discussion :

Monsieur Romain Schmid s'interroge du pourquoi le délais donné a été si court et demande explication.

Monsieur Grégory Perusset précise la question sachant qu'il y a un délai légal.

Monsieur Julien Cuérel, Syndic, précise que la municipalité n'attendait pas le rapport pour cette séance, mais la prochaine, il y a eu confusion.

Monsieur Denis Dardenne précise qu'il y a un délai donné par la préfecture au 27 octobre 2017 pour leur donner les arrêtés d'imposition de chaque commune et n'étant pas certain qu'une séance du conseil aurait lieu avant, ils ont mis les bouchées doubles.

L'arrêté d'imposition a été accepté à l'unanimité.

8. Divers et propositions individuelles

Monsieur Romain Schmid demande si les lampadaires prévus au Russelet seront posés ?

Réponse de Monsieur Julien Cuérel : La Sécurité routière doit rendre son rapport pour la sécurité dans tout le village. Dès que leur réponse, qui tarde effectivement un peu « depuis ce printemps », sera donnée nous agirons en accord avec la commission des finances, pour le budget.

Madame Carole Béati demande si le projet de la place de jeux avance ?

Réponse de Monsieur Julien Cuérel : Cela fait partie du prochain préavis sur l'aménagement des bâtiments communaux.

Madame Carmen Perusset remercie la municipalité pour le magnifique feu d'artifice du 1^{er} août ainsi que pour l'engagement de la population à la réussite du Giron de Baulmes 2017.

Monsieur Grégory Perusset félicite la Municipalité pour la constitution de El Ruclon.

Madame Françoise Monnier se questionne sur le bienfondé de fêter le 1^{er} août le 31 juillet. Est-ce à cause du congé férié ? Une fête nationale ne devrait-elle pas se fêter le bon jour ?? Elle félicite la jeunesse, en particulier Christian Cachemaille et Steve Deriaz pour le magnifique Giron et tout leur travail, ainsi que la municipalité pour la constitution de El Ruclon. Elle demande également que le nouveau règlement validé en 2016, soit donné sous format papier à tous les conseillers.

Monsieur Julien Cuérel, Syndic, fait remarquer que pour El Ruclon il faut également féliciter Fabienne Liechi qui est également à l'origine de cette initiative. Pour le 31 juillet – 1^{er} août, fait remarquer que c'est peut-être à cause des sociétés locales qui organisent, entre autre la fanfare Baulmes-Champvent que si on la partage... nous n'aurions pas beaucoup de musicien à part Monsieur Jaques-Yves Deriaz ! Et propose que nous pourrions peut-être trouver un arrangement une année sur deux. Les règlements seront apportés au prochain conseil.

Madame Christine Hohl Moinat nous fait remarquer que l'association Baulmes Demain avait prévu la pose de bacs en bois remplis de terre dans le préau du collège pour y mettre des fleurs et des légumes avec les enfants, qu'en est-il ?

Monsieur Jacques-Yves Deriaz précise que cela n'a pas été oublié et que se sera fait au printemps.

Monsieur Steve Deriaz remercie la population pour sa participation à la réussite du Giron.

9. Appel de sortie et remise des décomptes pour les jetons de présence pour l'année 2016-2017

La secrétaire suppléante du conseil procède à l'appel de sortie. 38 conseillères et conseillers sont présents et 6 absents.

Au fur et à mesure de cet appel, il est procédé à la signature des jetons de présence versés, pour la première fois, directement sur les comptes bancaires ou postaux de chacun.

Monsieur le Président Armin Von Ow lève la séance à 22h30.

Le Président :

La Secrétaire Suppléante :

Armin Von Ow

Patricia Chambettaz

Baulmes, le 9 octobre 2017